

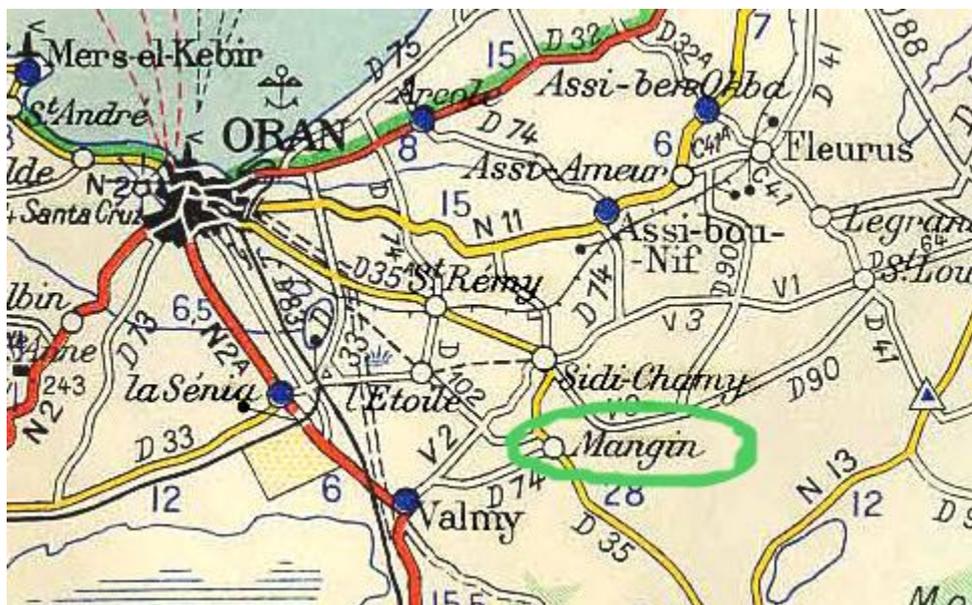
INFO 505 MANGIN

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ La commune de MANGIN devenue EL BRAYA à l'indépendance

Dans l'Ouest algérien, culminant à 111 mètres d'altitude, le village de MANGIN est situé à 14 km au Sud-est d'ORAN



Présence Française 1830 -1962

C'est en 1831 que les Français s'installent à ORAN ; sa banlieue reçut des colons agricoles treize ans plus tard seulement.

Quarante-deux colonies furent constituées en vertu du décret de l'Assemblée nationale française du 19 septembre 1848 :

- 12 dans la province d'ALGER,
- 21 dans la province d'ORAN,
- 9 dans la province de CONSTANTINE.

Entre ORAN et ARZEW, toute une série de centres agricoles furent semés entre 1846 et 1848. MANGIN, fut créée en 1848 et au premier recensement de 1851 il y avait 118 habitants ; à celui de 1897 ils seront 209, issus pour la plupart du Sud de la France.

Dans la province d'ORAN, la mieux partagée des trois, les villages furent groupés aux environs d'ORAN : HASSI-AMEUR, HASSI-BEN-FERAH, HASSI-BEN-OKBA, HASSI-BOU-NIF, SAINT-LOUIS, FLEURUS et MANGIN.

L'Administration, pour choisir l'emplacement des villages, avait cherché à résoudre en premier lieu la question de l'eau potable. Tous les nouveaux centres autour d'Oran avaient été placés auprès d'anciens puits, ou "HASSI", dont les noms indigènes ont du reste été souvent gardés sans changement.

MANGIN reçoit ce nom en hommage à Charles MANGIN (1866/1925), Général et qui fut Inspecteur général des troupes coloniales.

Qui était-il ? :

Charles MANGIN est né à Sarrebourg (Meurthe, puis plus tard devint Moselle), le 6 juillet 1866, et mort à Paris, le 12 mai 1925. C'est un général français. Convaincu de la valeur des troupes sénégalaises, c'était un partisan ardent d'une armée africaine, la « force noire », plus nombreuse et plus puissante, au service de la France. MANGIN tel qu'il était, adoré ou détesté, a incarné le type de l'officier colonial, infatigable, tempétueux, dominant les hommes et forçant les événements.

Charles MANGIN natif de SARREBOURG (alors dans le département de la Meurthe). La défaite de 1870-1871, amène l'annexion de la région et de la ville de SARREBOURG au nouvel Empire allemand. Ses parents « optent » pour la France.



Biographie :

Ancien élève de l'école militaire de Saint-Cyr, il sert au Soudan français à la tête des tirailleurs sénégalais. Il se bat contre les trafiquants d'esclaves et les djihadistes ou « talebs ». Il participe à la mission Congo-Nil en 1898-1900 sous les ordres de Jean-Baptiste MARCHAND, notamment lors de la « Crise de Fachoda ». Il en gardera une passion pour l'Afrique noire. Puis il prend part à la conquête du Maroc, sous les ordres de Louis Hubert Gonzalve LYAUTEY en 1912, au grade de colonel, se distinguant entre autres par la prise de Marrakech, acteur principal de la Campagne du Maroc 1907-1914.

Pendant la Première Guerre mondiale, devenu général, il commande en 1914-15 une brigade d'infanterie puis une division, la 5^e Division d'Infanterie de Rouen. Pendant la bataille des frontières, il réussit à faire prendre ONHAYE lors de la bataille de CHARLEROI, puis dirige les combats sur la Marne et en Artois. Homme de terrain à l'esprit réaliste, il s'oppose à la doctrine d'offensive à outrance « à coups d'hommes » et pratique la préparation d'artillerie massive. Le 22 mai 1916, il fait attaquer en vain le fort de DOUAUMONT (Meuse) puis, toujours à VERDUN, il dirige les offensives de reconquête aux côtés de NIVELLE. La reprise de Douaumont, menée avec peu de pertes car bien préparée, puis de la côte du Poivre, annule en quelques semaines huit mois d'efforts allemands.

En 1917, il participe à la désastreuse offensive de NIVELLE, sur le Chemin des Dames, à la tête de la 6^e Armée.

Celle-ci atteint la plupart de ses objectifs, mais perd 30 000 hommes (8 % de son effectif) en deux semaines. Des mutineries de soldats refusant d'aller à une mort certaine se produisent : une centaine de désertions et de refus d'obéissance en mai à la 6^e armée. Grand adversaire de PETAIN, MANGIN est marginalisé par celui-ci, dans le cadre d'une bataille politique entre les clans BRIAND et RUBOT où des statistiques très manipulées servent d'arguments (on compte comme « pertes » non seulement les morts et blessés graves, mais les blessés légers et les victimes d'engelures). L'attaque s'enlisant, MANGIN est limogé avec NIVELLE, mais recevra en décembre le commandement d'un corps d'armée.

En juillet 1918, MANGIN invente et applique la tactique du feu roulant de l'artillerie qui désorganise l'armée allemande partout où elle recule (les canons de 75 avancent sur le terrain abandonné par l'ennemi qui ne parvient pas à sortir du champ de tir qui avance avec lui) ; il démontre ainsi la supériorité de l'attaque sur la défense préfigurant ainsi les analyses du général de Gaulle (*Vers l'armée de métier*) et les choix de l'armée allemande en 1940.

Selon son secrétaire Jean Martet CLEMENCEAU a dit de MANGIN :

« Les colonies nous ont donné MANGIN. C'était un homme... dangereux ! Mais il s'est bien battu, et, dans sa brousse, ses marais, il avait pris le goût, le sens de la lutte. Il a fait la guerre en soldat et non, comme pas mal d'autres, en fonctionnaires » ;

il a dit aussi : " Un grand militaire et un grand chef, mais qui considérait que l'obéissance n'était pas faite pour lui " ; et " Il aurait donné du nez n'importe où " .

En 1919 partageant les analyses de Charles MAURRAS, Jacques BAINVILLE ou du général MORDACQ sur les défauts dans l'application de la paix de VERSAILLES, il déclare : *« dans vingt ans, tout sera à recommencer. »*

Personnage très dur, peu bienveillant envers les prisonniers, s'exposant mais sacrifiant souvent ses troupes. Les soldats coloniaux l'auront-ils, dans l'ensemble, admiré mais certains le surnommeront « *le buveur de sang* ». Pour régler la question des mutineries, il voulait rien moins que « *décimer l'armée française* », à la romaine, en quelque sorte. Le 24 août 1914, il aurait ordonné l'exécution sommaire, sans procès, d'un soldat retrouvé caché et sans arme. On trouve dans *À La Recherche du temps perdu* de Marcel PROUST et *Les Croix de bois* de Roland DORGELES des descriptions de MANGIN.

L'Action française le considère comme un MONCK (*ndlr* : George MONCK) potentiel et fait campagne pour qu'il soit nommé gouverneur militaire de PARIS, mais la gauche s'y oppose.

Au printemps 1918, à la suite de la nomination de Ferdinand FOCH, MANGIN prend la tête de la 10^e Armée et participe à la seconde bataille de la Marne. Il y réalise la célèbre contre-attaque du 18 juillet à VILLERS-COTTERÊTS où il fait briser l'ennemi. Vainqueur dans l'Aisne à l'automne, il fait rompre le front allemand, libérer SOISSONS et LAON. L'armistice annule son offensive prévue en Lorraine. Il entre à METZ le 19 novembre, atteint le Rhin à MAYENCE le 11 décembre, occupe la Rhénanie. Avec le général FAYOLLE, il occupe la Place de MAYENCE et la rive gauche du Rhin le 14 décembre 1918 ; il s'installe à la DEUTSCHHAUS.

MANGIN encourage les autonomistes allemands qui veulent créer une République rhénane, contre les nationalistes prussiens, mais ce projet est refusé par les Anglo-américains.

Il épouse en premières noces en mai 1900 mademoiselle Jagerschmidt, fille d'un banquier et en secondes noces Antoinette Charlotte CAVAINAC, fille de Jacques Marie Eugène Godefroy CAVAINAC, ministre de la 3^e République et petite-fille du **général CAVAINAC**. Il est le père de Stanislas MANGIN, résistant de la Seconde Guerre mondiale.

De 1906 à 1922, son fidèle ordonnance fut un Bambara de haute stature, Baba KOULIBALY, qui veilla jour et nuit sur lui avec dévouement et une ostentation que le général appréciait, étant lui-même volontiers théâtral.

MANGIN meurt en mai 1925 à Paris, au cours d'un repas au restaurant, la rumeur publique parlant d'un empoisonnement, rumeur relayée par l'Action Française notamment.

Sa mort survient en effet au moment précis d'une époque troublée de la politique française, alors tenue par le cartel des gauches (HERRIOT, PAINLEVE, BRIAND). À cette époque, PAINLEVE vient d'être élu président du Conseil (17 avril), solution de compromis pour le cartel après la déconfiture d'HERRIOT démissionné le 10 avril. MANGIN (cinquante-neuf ans en 1925) était au moment de sa mort en consultation auprès des partis de droite pour entrer en politique et sortir la France de sa paralysie. Son passé militaire lui donnait un avantage considérable face à des adversaires de son âge mais n'ayant pas fait la guerre de 1914.

Son épouse, très éprouvée, refusera, par conviction religieuse, qu'une autopsie soit pratiquée pour connaître les causes de son décès. Par la suite, elle refusera qu'on lui décerne à titre posthume le titre de maréchal, ne voulant rien devoir à PETAIN. Son cercueil se trouve à l'Hôtel des Invalides.

Un monument en son honneur, dû au sculpteur Maxime REAL DEL SARTE, sur la place Denys-Cochin à Paris, fut détruit en octobre 1940 par les forces d'occupation allemandes, sur ordre d'Adolf HITLER, et reconstruit après-guerre à proximité de l'église Saint-François-Xavier dans le 7^e arrondissement. Une autre statue située dans la clairière de RETHONDES fut elle aussi détruite.



Un paquebot de la compagnie PAQUET, reliant Bordeaux à Dakar, portait encore le nom de MANGIN dans les années 1960

Le territoire du village de MANGIN étant de 1 202 hectares. Les concessions étaient peu étendues : 2 à 10 hectares.

Les progrès considérables accomplis par la colonisation sont dus à la vive impulsion que le Gouvernement de la République de 1848 a donnée. En effet l'Assemblée nationale avait voté une somme de 50 millions ; c'est grâce à cette libéralité qu'il fut possible de créer de 1848 à 1850, les villages dans la province d'Oran.

Le plan était des plus simples : rectangle limité par des boulevards qui attendaient des arbres, rues coupées à angles droits, au centre la place destinée à recevoir l'église et la mairie. Le tout était fortifié, c'est-à-dire entouré de fossés, surmontés eux-

mêmes d'un talus extérieur. Les colons de 1848, rencontrèrent des difficultés inouïes ; ils furent très éprouvés par les fièvres paludéennes, par la dysenterie, par les épidémies de choléra de 1849 et de 1850 ; les récoltes des premières années furent fort mauvaises. Ils firent preuve de beaucoup d'endurance et c'est merveille, vu les conditions et les circonstances de la tentative, que l'échec n'ait pas été plus complet.



La placeta à MANGIN

La majeure partie des premiers immigrants disparut, mais elle fut successivement remplacée par de nouveaux immigrants plus aptes aux travaux des champs.

La commune de MANGIN devient, en 1869, un chef lieu de canton. Sa singularité était des boulevards ombragés par de caroubiers et de platanes. MANGIN était à vocation agricole avec un climat semi-aride sec et froid

Démographie

Année 1958 = 1.924 habitants



Neige exceptionnelle entre TLELAT et MANGIN

Département

Le département d'ORAN est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux *beyliks* de l'État d'ALGER récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ORAN fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'Ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'ALGER, lui-même à l'Ouest de celui de CONSTANTINE.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'ORAN couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMCEN ; auxquels se rajoutèrent SIDI BEL ABBES en 1875 et TIARET en 1939.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et aux frontières du Maroc. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut amputé à leur profit d'une grande partie du secteur des hauts-plateaux du Sud-Oranais et réduit à 67 262 km², ce qui explique que le département d'ORAN se limitait à ce qui est aujourd'hui le Nord-ouest de l'Algérie.

L'Oranais a porté le numéro de département français 92 de 1941 à 1957 puis le 9G jusqu'en 1964

L'arrondissement d'ORAN comprenait 29 localités : AÏN-EL-TURCK – ARCOLE – ARZEW – ASSI AMEUR – ASSI BEN OKBA – ASSI BOU NIF – BOUISSEVILLE - BOU SFER – BOU TLELIS – DAMESNE – EL ANCOR – FLEURUS – KLEBER – KRISTEL – LA SENIA - LEGRAND – MANGIN – MERS EL KEBIR – MISSERGHIN – ORAN – RENAN – SAINT CLOUD – SAINT LEU – SAINT LOUIS – SAINTE BARBE DU TLELAT – SAINTE LEONIE – SIDI CHAMI – TAFARAOUI - VALMY



Une ferme (!) à MANGIN

■ ■ MONUMENT aux MORTS ■ ■

Le relevé n° 57152 mentionne **9 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ABDOU Bachir (Mort en 1916) – AÏACHI Benaouda (1916) – BONNIER Hippolyte (1915) – GILLES Henri (1917) – MAROUF Yayaoui (1918) – MOHAMMED Lechelage ben yacoub (1914) – RAGONNET Louis (1915) – SEBAA Rallem (1916) – SUC Désiré (1918) - ■ ■



PESTE

Epidémie de Peste dans l'Ouest algérien

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.infectiologie.com/site/medias/JNI/2005/CL/col4-4-razik.pdf>

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

ET si vous souhaitez en savoir sur MANGIN, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/Mangin - Ville>

<http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Mangin>

<http://alger-roi.fr/Alger/alger son histoire/pages liees/06 originenomsvillages pn44.htm>

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/oranie/137-valmy-village-algerien-en-1960-suite>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultetat.php?dpt=9352&lettre=M>

<http://users.antrasite.be/poise/Document/oran.htm>

http://www.villes.co/algerie/photos_el-braya_31150.html

<http://www.memoblog.fr/vieille-mosquee-bey-oran/>

<http://www.mekerra.fr/images/ouvrages-algerie/situation-dept-oran-1879.pdf>

2/ Différenciation entre le FLN et le courant Messaliste - 16^{ème} Episode

-1^{er} Episode = Présentation (INFO 489),

-2^{ème} Episode = Au marge d'un récit déterministe (INFO 490)

-3^{ème} Episode = La progressive réappropriation historique (INFO 491 - 492)

-4^{ème} Episode= La Crise du MTLD 2^{ème} partie (INFO 493)

-5^{ème} Episode= Les préparatifs des Messalistes et des Activistes (INFO 494),

-6^{ème} Episode= Suite...(INFO 495),

-7^{ème} Episode= Suite...(INFO 496),

-8^{ème} Episode= La confusion des lendemains du premier novembre (INFO 497)

-9^{ème} Episode= Suite de la " Confusion des lendemains du 1^{er} Novembre..." (INFO 498)

-10^{ème} Episode= Suite de la Confusion des lendemains du 1^{er} novembre (INFO 499)

-11^{ème} Episode= Au CAIRE et dans les maquis, contacts et tentatives de conciliation (INFO 500)

-12^{ème} Episode= Au CAIRE et dans les maquis, contacts et tentatives de conciliation..... Suite (INFO 501)

-13^{ème} Episode= Premières ruptures – Premiers affrontements (INFO 502)

-14^{ème} Episode = Premières ruptures – Premiers affrontements, suite (INFO 503)

-15^{ème} Episode = Premières ruptures – Premiers affrontements, suite (INFO 504)

16^{ème} Episode : La différenciation des choix politiques

Une difficulté réelle surgit dans l'étude des différences politiques pouvant exister entre le FLN et le MNA. Un déséquilibre est évident lorsque l'on examine la production des textes politiques des deux organisations. Pendant la première année de l'insurrection, le MNA disposait d'un journal, *la Voix du Peuple*, qui véhiculait ses idées directrices. Il ne cessait d'adresser des « lettres », « appels », « proclamations », aux militants de son mouvement, au peuple algérien, aux autorités françaises... Cela permet, bien évidemment, de mieux cerner sa physionomie politique.

Dans même temps, les documents fondamentaux par lesquels le FLN a en quelque sorte formulé sa charte initiale étaient au nombre de deux : la Proclamation du 1^{er} novembre 1954, la Plate forme du Congrès de la SOUMMAM en date du 20 août 1956, rendue publique le 1^{er} novembre de la même année.



Commune d'OUZELLAGUEN (Petite Kabylie) et les Congressistes du 20 août 1956

http://fr.wikipedia.org/wiki/Congr%C3%A8s_de_la_Soummam

Rédigés à deux ans d'intervalle, les deux documents avaient en commun ce qui était essentiel au FLN : principes de base, objectifs majeurs. Bien qu'adaptée dans des circonstances très particulières, marquées notamment par des rivalités entre dirigeants de " l'intérieur " (ABANE – KRIM) et de " l'extérieur " (BEN BELLA) ; bien qu'échappant au cadre strictement chronologique de la différenciation existant entre les deux organisations lors de la première année de l'insurrection, il paraît utile d'intégrer la Plate forme de la SOUMMAM pour examiner les motivations du FLN et du MNA.

Alors que la proclamation du 1^{er} novembre, quatre courtes pages en tout, s'adressait au peuple algérien en général, aux militants en particulier, la Plate forme de 1956 prend la portée et la permanence d'une "doctrine" parce que due essentiellement à deux têtes politiques : ABANE et OUZEGANE, ancien secrétaire général du Parti Communiste Algérien (PCA). Un écueil toutefois est à éviter si l'on considère le texte de la SOUMMAM plus important que le précédent. Il peut paraître, à première vue, que les divergences entre les deux mouvements ne vont trouver leur aspect définitif qu'en 1956. Les luttes d'influence n'auraient été, pendant cette période, qu'une simple volonté pour la conquête de l'hégémonie dans la conduite de la révolution. Il y avait bien entendu cette détermination qui entraine en ligne de compte. Mais, la proclamation du 1^{er} novembre, les comportements des responsables du FLN dans les maquis ou au CAIRE, les interviews qu'ils donnaient à la presse française et internationale, ne sont, somme toute, pas différents de la Plate forme de la SOUMMAM. Le texte de 1956 n'est que la continuation, en forme de généralisation, d'une ligne de conduite prise par le FLN depuis ses débuts. Une seule variante, majeure, interviendra entre les deux dates : la question de l'exclusivisme, celle de « *l'interlocuteur valable* ». En 1954, on peut lire dans la Proclamation : « *ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien, sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne, une et indivisible* ».



ABANE RAMDANE (1920/1957)

En 1956, les rédacteurs du FLN précisèrent leur point de vue dans le quatrième point consacré aux conditions du cessez-le-feu : « *Reconnaissance du FLN comme seule organisation représentant le peuple algérien et seule habilitée en vue de toute négociation* ».

La date même du 1^{er} novembre, qui devançait les décisions du Congrès d'HORNU, était en apparence une divergence minime. Elle recouvrait en fait des politiques et des objectifs contradictoires. Les actions du 1^{er} novembre avaient été conçues par les responsables du FLN au CAIRE, dans un cadre qui plaçait l'organisation nationaliste en dépendance des décisions de l'Egypte. La délégation extérieure du MTLD, rangée aux idées du CRUA, misait essentiellement sur l'espoir des promesses du gouvernement égyptien, concernant les armes et les finances. « *Nous estimons que, sous ses aspects internes, le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance et d'action, et sous les aspects extérieurs, le climat de détente est favorable pour le règlement de problèmes mineurs, dont le nôtre, avec surtout l'appui diplomatique de nos frères arabo-musulmans* ».

Les développements de la révolution algérienne devaient-ils être subordonnés aux intérêts d'autres Etats ou au contraire être rythmés par les propres objectifs du combat du peuple algérien ? C'est en ces termes que le MNA posa le débat : « *Pour faire notre devoir aujourd'hui et demain, il importe que nous mettions fin à toutes les palabres et que nous nous organisions très rapidement et solidement dans nos organisations. Tout d'abord, le peuple algérien ne doit compter que sur lui-même, ses organisations, son esprit de sacrifice et sa volonté ardente de vivre libre ou mourir. Il est absolument indispensable pour lui de se pénétrer de cette pensée pour forger avec amour l'outil de sa libération. Ce n'est qu'une fois pénétré de cette conception qu'il doit savoir qu'il n'est pas seul sur la terre et qu'il y a des millions d'hommes éparpillés sur la terre qui luttent pour la liberté* » (Voix du Peuple, du 11/3/1955).

Néanmoins, l'une et l'autre organisation se retrouvèrent ensemble pour définir un certain nombre d'objectifs dans la prévision qui était faite des conditions à exiger préalablement à la négociation finale : la nationalité algérienne et la souveraineté algérienne sont une et indivisible ; la nation dans ses limites territoriales comprend le SAHARA ; libération de tous les détenus algériens et levée de toutes les mesures d'exception ; unité du Maghreb. Ces conditions seront sans cesse exigées avant que ne soit acquise l'indépendance de 1962.

A suivre

3/ STRUCTURE DE L'AGRICULTURE MUSULMANE -1^{er} Episode - (Auteur Hildebert ISNARD)

(Etude établie selon bilan du recensement 1950/1951 des données statistiques)

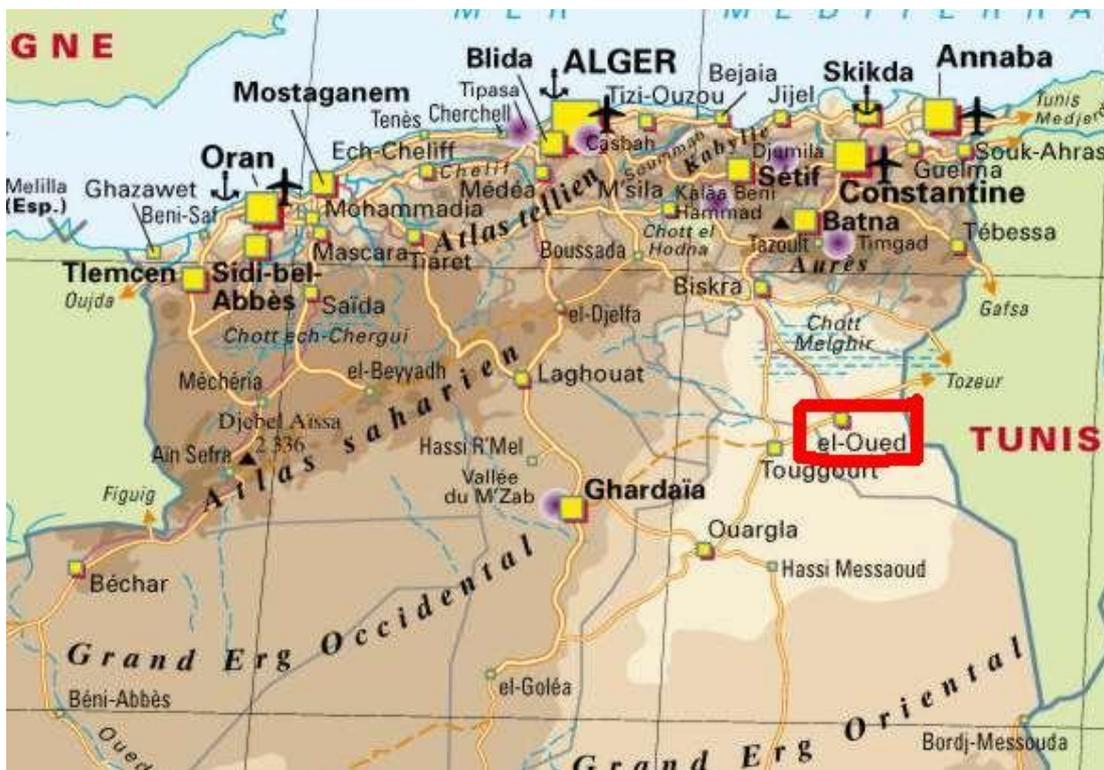
Les structures agricoles régionales

Une première remarque : le nombre d'exploitations agricoles musulmanes et la superficie qu'elles couvrent, diminuent rapidement de l'Est à l'Ouest :

<u>Départements</u>	<u>Exploitations Musulmanes</u>		<u>Superficie</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>% du total</u>	<u>en hectare</u>	<u>% du total</u>
CONSTANTINE	233 165	37,0	3 396 640	46,2
ALGER	209 457	33,2	2 105 742	28,6
ORAN	100 688	15,9	1 628 821	22,2

Au contraire, la colonisation croît en vigueur de l'Est à l'Ouest : elle a laissé aux fellahs 80,7 % de la superficie totale des terres exploitées dans le département de Constantine, 79,5 dans le département d'Alger et seulement 54,5 % dans le département d'Oran où son dynamisme atteint son maximum.

Pour trouver une explication à cette dialectique, considérons les choses de plus près. Au sein de ces ensembles géographiques complexes que constituent les anciens départements algériens une loi semble présider à la répartition régionale de l'agriculture européenne et de l'agriculture indigène : c'est une loi économique. L'agriculture européenne fondée essentiellement sur la recherche du profit monétaire, a constitué son système de cultures avec de riches produits d'exportation : Vigne, arbres fruitiers, légumes de primeur pour lesquels elle s'est efforcée d'acquérir des terres capables de donner les plus hauts rendements. Elle a donc recherché des plaines, les plateaux, les coteaux fertiles et chauds, abandonnant à l'agriculteur indigène les montagnes boisées et les bassins intérieurs qu'atteignent de fortes gelées tardives.



Après une période de tâtonnement, de réajustements, cette localisation s'est réalisée sans aboutir toutefois à un partage territorial nettement tranché entre les deux agricultures. C'est que l'évolution en a été arrêtée par la stagnation relative dans laquelle la colonisation est entrée depuis la crise de 1930. D'autre part, la viticulture a pu trouver en altitude des combinaisons locales de sol et de climat qui lui étaient très favorables.

Ces réserves faites, il reste que la répartition des deux agricultures obéit aux conditions géographiques que nous avons précédemment analysées. A l'Est, dans les deux arrondissements montagnards de TIZI OUZOU et de BOUGIE qui coïncident avec la Grande et la Petite Kabylie, les indigènes détiennent respectivement 92 et 90,9 % de la surface des exploitations, tandis que dans les arrondissements de BÔNE et PHILIPPEVILLE centrés autour de vastes plaines littorales, leurs pourcentages tombent respectivement à 52,7 et 50 % du total. Mais, il remonte à plus de 80 % dans l'arrondissement de CONSTANTINE composé en grande partie de hautes plaines à céréales et élevage extensifs.

A l'Ouest, en Oranie, ce sont les arrondissements coïncidant avec les plus grands développements de plaines qui portent les plus faibles pourcentages de terres exploitées par les indigènes : 38,2 % dans l'arrondissement de SIDI BEL ABBES ; 35,5 % dans celui d'ORAN.

Ainsi l'Algérie orientale constituée en bordure de la mer par un haut bourrelet montagneux, humide et forestier et, en arrière-pays, par des bassins froids jusqu'au cœur du printemps, ne laissait guère de prise à l'agriculture spéculative. Celle-ci, au contraire, trouvait ses terres d'élection dans les plaines en couloirs de l'Algérie occidentale qui restent chaudes jusqu'aux confins de la steppe. On peut donc dire que les deux agricultures en présence ont leur domaine propre : l'indigène à l'Est, la coloniale à l'Ouest.

La ségrégation géographique de l'agriculture algérienne est en partie responsable de la stagnation sinon de la dégradation de l'agriculture musulmane. Mêlés aux colons, les indigènes ont fait preuve de leur aptitude à pratiquer les cultures monétaires, même la vigne malgré les prescriptions coraniques : il n'est, pour s'en convaincre que de feuilleter les listes de déclarants de récoltes de vin dans maints villages d'Oranie. Mais isolés, les fellahs se contentent de cultiver pour vivre.

Partout, ils demandent à la terre de leur procurer tout ce qui est nécessaire à leur subsistance, sans tenir grand compte des autres possibilités offertes par le milieu naturel. A la spécialisation de l'agriculture européenne s'oppose l'uniformité de l'agriculture musulmane. De l'Est à l'Ouest, même système de cultures. En dépit des différences de relief, de sol, de climat, c'est aux céréales et aux élevages vivriers que vont les meilleurs parts des exploitations.

Structures agricoles :

	<u>Constantine</u>	<u>Alger</u>	<u>Oran</u>
Céréales	46,7	34,4	45,0
Jachères.....	27,7	20,4	32,0
<i>Total céréales.....</i>	<i>74,4</i>	<i>54,8</i>	<i>77,0</i>
Cultures fourragères	0,1	0,5	0,1
Prairies.....	0,3	0,1	0
Pacages.....	16,4	27,7	12,9
<i>Total élevage</i>	<i>16,8</i>	<i>28,3</i>	<i>13,0</i>
<i>Total céréales, élevage.....</i>	<i>91,2</i>	<i>83,1</i>	<i>90,0</i>
Autres Cultures :			
Légumes secs.....	1,5	1,9	1,5
Cultures Industrielles.....	0,6	0,4	0,1
Cultures maraîchères.....	0,5	0,7	0,3
Vigne.....	0	0,2	2,1
Cultures fruitières.....	1,2	3,1	0,3
<i>Total</i>	<i>3,8</i>	<i>6,3</i>	<i>4,3</i>

La vieille association méditerranéenne céréale-élevage sous sa forme extensive de jachères et de parcours couvre de 80 à 90 % de l'ensemble des exploitations. Nous noterons cependant que c'est le département de Constantine qui y consacre le plus fort pourcentage : 91,2 %, c'est lui qui possède la majeure partie, plus la moitié, du bétail élevé par les indigènes :

Répartition du bétail possédé par les Musulmans :	<u>Constantine</u>	<u>Alger</u>	<u>Oran</u>
Bovins :	53,0	29,3	15,6
Ovins.....	49,4	19,2	18,9
Caprins.....	56,7	21,0	12,9

Ces observations confirment notre remarque qui voit dans l'Algérie orientale, le domaine par excellence de l'agriculture musulmane traditionnelle. Nous ajouterons que, comme il fallait s'y attendre, l'importance relative du troupeau diminue de l'Est à l'Ouest plus rapidement pour les bovins que pour les ovins mieux adaptés à la sécheresse qui croît dans la même direction.

Un examen plus serré de la structure agricole fait apparaître quelques particularités régionales : par exemple, les cultures fruitières prennent une certaine extension dans les départements de Constantine et d'Alger. Les Kabylies portent, en effet, de grandes plantations de figuiers et d'oliviers dont les récoltes entrent dans l'alimentation quotidienne des montagnards berbères. L'originalité de l'Oranie musulmane, ce sont ses vignobles qui couvraient en 1951 près de 36 000 hectares, représentant plus de 2 % de la superficie des exploitations : rien n'illustre mieux, répétons le, combien un contact plus étroit entre colons et musulmans eût facilité une modernisation autochtone.

Mais ce sont là des différences de détail entre les trois grandes unités administratives constituant l'Afrique du Nord.

Du Nord au Sud :

On sait que la division géographique fondamentale du pays est faite de compartiments climato-botaniques parallèles à la côte, échelonnés de la mer vers l'intérieur. On pouvait se demander dans quelle mesure ils correspondent vraiment à autant de zones agricoles distinctes.

D'abord une *zone maritime* groupant les régions côtières et les régions sublittorales. Elle est caractérisée par des pourcentages de céréales-élevage compris entre 60 et 90 % : il y a donc place pour d'autres cultures. Cependant, il y a lieu d'y distinguer deux compartiments, de part et d'autre d'ALGER.

Le compartiment oriental, le plus humide, porte des forêts dont des parcelles sont incorporées dans les propriétés individuelles. On y consacre à l'association céréales-élevage, des pourcentages compris entre 60 et 75 %, les plus faibles de toute l'Algérie. Au centre, le bourrelet montagneux des kabylies donne aux cultures fruitières de figuiers et d'oliviers une

certain importance : 11,2 % de la surface des exploitations dans la Petite Kabylie ; 21,5 % dans la Grande Kabylie. Aux deux extrémités, dans les basses plaines sublittorales, les fellahs, en contact avec les colons, ont introduit des récoltes monétaires dans leurs systèmes de cultures : tabac et coton dans la plaine de Bône ; cultures maraîchères et orangeries dans la vallée du SAFSAF, à l'Est ; tabac, légumes de primeur, agrumes, vigne, dans la plaine de la Mitidja, les plateaux du Sahel, à l'Ouest.

Le compartiment occidental réserve aux emblavures et à l'élevage, dans ses plaines et montagnes sèches, des pourcentages plus élevés, entre 75 et 90 % du total des terres. Ce n'est que dans la partie de MOSTAGANEM et aux basses plaines sublittorales d'ORAN que les indigènes, à l'imitation ou plutôt à l'instigation des colons ont ajouté à leurs productions vivrières, des plantations de vignes : celles-ci y couvrent près de 30.000 ha, près des $\frac{3}{4}$ du total exploité en Algérie par les musulmans.

La zone centrale se définit comme un vaste ensemble qui accorde le taux le plus élevé à la culture des céréales et à l'élevage extensifs, plus de 90 % des terres exploitées par les musulmans, avec un maximum de 96,3 % dans l'arrondissement de SETIF. Elle réunit des régions telliennes : Hautes Plaines du Constantinois, Monts du TITTERI, Plateaux du SERSOU, Hautes Plaines de MASCARA et de SIDI BEL ABBES, et des régions steppiques appartenant déjà aux Hauts Plateaux, c'est-à-dire un large territoire compris entre les isohyètes 400 à 200 mm où une importante fraction des précipitations, plus du tiers du total annuel, survient en saison chaude, printemps-été, favorisant ainsi le développement des plantes herbacées. Très secondaires, on le conçoit, sont les autres cultures : légumes secs (fèves et lentilles) à l'Est ; plantations de vignes, à l'Ouest dans la plaine d'EGHRIS.

Une question se pose : des deux éléments associés dans le mode d'utilisation des sols : culture de céréales et élevage, quel est le plus important ? La superficie des terres vouées à l'élevage ne dépasse celle des emblavures que dans un très petit nombre de régions : les communes mixtes d'AFLOU, de BOU SAADA et de SIDI AÏSSA, par exemple. Mais il faut rappeler ici qu'en dehors des exploitations individuelles ; il existe des étendues appartenant aux collectivités. Or, ces étendues couvrent une proportion considérable du territoire algérien, croissant rapidement de l'Est à l'Ouest, à mesure que s'accuse la sécheresse climatique....

A suivre : PACAGE et parcours recensés...

4/ Toulon : la LDH dénonce "la bêtise qui assassine" - Auteur Thierry TURPIN -

[...Extrait : <http://ldh-toulon.net/a-la-main-ils-tenaient-un-stylo.html>

« ...Le sujet n'est pas nouveau, mais l'actualité lui donne aujourd'hui un autre éclairage. De quoi s'agit-il ? Pour commencer de la stèle érigée à Toulon, Porte d'Italie, pour les « Martyrs de l'Algérie française ». Pour mémoire, cette dernière a été inaugurée en 1980 par Jacques Dominati, secrétaire d'État aux Anciens Combattants de Giscard (lire notre édition du 9 janvier 2015) ».

Un monument au travers duquel, en plus, la Ville « continue d'honorer Roger DEGUELDRE, chef des commandos Delta de l'OAS, responsable de l'assassinat de six fonctionnaires de l'Éducation nationale le 15 mars 1962 à Alger », explique François NADIRAS pour la section toulonnaise de la Ligue des Droits de l'Homme. « Une tuerie aussi abjecte que celles commises à Paris la semaine dernière... »

L'association « Les Amis de Max MARCHAND, de Mouloud FERAOUN et de leurs Compagnons », de laquelle le défenseur des droits de l'Homme est également membre, pointe les similitudes existant entre ces actes terroristes. « À commencer par le procédé pour tuer. »

« La liberté d'expression sera »...

L'association « Les Amis de Max MARCHAND, de Mouloud FERAOUN et de leurs Compagnons » rend hommage aux victimes des attentats terroristes d'hier et d'aujourd'hui, en soulignant des parallèles historiques entre le massacre perpétré dans les locaux de *Charlie Hebdo* la semaine dernière et l'assassinat par l'OAS, le 15 mars 1962, de six dirigeants des Centres sociaux éducatifs que Germaine TILLION avait créés. Pour la déportée résistante, ces criminels étaient : « Les singes sanglants qui font la loi à Alger. ». « Porter atteinte à la vie est inacceptable, mais l'assassinat d'intellectuels choisis pour l'exemple prend une signification particulière, car il est attentat contre les valeurs qui transcendent l'Homme en voulant détruire ce qu'il y a de meilleur en l'Humanité. »

« Ceux qui voudraient faire la loi à Paris ne la feront pas et la liberté d'expression sera. "Les singes sanglants qui font la loi à Alger" ne l'ont pas faite et l'amitié entre les peuples algérien et français demeure vivante. Cet appel à résister à "la bêtise qui froidement assassine", Germaine TILLION la portera au Panthéon, en mai prochain. »

Un appel à rester debout dans la dignité et le respect des autres [...]

NDLR : Le journal d'obédience communiste *La Marseillaise* et la Ligue des Droits de l'Homme ont diffusé, avec un peu d'avance, l'article précité, rappelant les assassinats par l'OAS des six membres d'un centre social éducatif à EL BIAR, le 15 mars 1962. Ils surfent, et c'est nouveau, sur des événements tragiques que nous venons TOUS de subir récemment en France... Le lien qui unit le Parti Communiste Français à *Charlie Hebdo* en est peut-être une raison.

Cliquez SVP sur ce lien : <http://ldh-toulon.net/a-la-main-ils-tenaient-un-stylo.html>

Cette "comparaison" dont nous devinons l'intention du moment, nous impose par nécessité pédagogique d'exprimer un autre point de vue sans aucune apologie. Au préalable il est aussi utile de préciser que nous sommes sensibles à tous les devoirs, de mémoire et de vérité, ainsi qu'à la "liberté d'expression" revendiquée. Néanmoins cette récupération, sous le prétexte d'une similitude ou de parallèle historique, est étonnante car chacun peut s'approprier un exemple puisé de la guerre d'Algérie (1954/1962) eu égard aux milliers de crimes subis, qui, nous tenons à le préciser, ne sont pas l'usage exclusif d'un seul camp.



<http://www.liberte-algerie.com/dilem/dilem-du-19-janvier-2015>

Il est encore surprenant de constater qu'une certaine résistance, la nôtre, au cours des années 1961-1962, est vilipendée avec le prétexte affirmé : « Pour être correctement honoré le devoir de mémoire a besoin d'une rigoureuse historicité ». Oubliant, de facto, les nombreuses déclarations, ayant très certainement une responsabilité dans la révolte des français d'Algérie trahis, et dont résonnent encore des échos, parmi d'autres, celui de l'illustre des Français, de GAULLE :

- je vous ai compris... ;
- je sais ce que vous avez accompli ici... ;
- de DUNKERQUE à TAMANRASSET, 55 millions de Français... ;
- Moi vivant, jamais le drapeau du FLN ne flottera sur Alger !

Ce principe de *rigoureuse historicité*, les "Amis" de monsieur Thierry TURPIN, journaliste du quotidien communiste *La Marseillaise* et auteur de l'article diffusé par la Ligue des Droits de l'Homme, ne l'appliquent pas en commémorant tous les ans l'insurrection de la Commune de Paris de 1871. Est-il utile de préciser que cette révolte était à l'encontre d'un gouvernement, issu de l'Assemblée Nationale qui venait d'être élue au suffrage universel.

La similitude est bien patente. La « montée annuelle » au Mur des Fédérés (cimetière du Père-Lachaise à Paris) est un moment fort pour eux. Ils dénieient cependant aux autres le droit identique de recueillement et de citation.

Cela nous permet aussi de se souvenir de la souillure, liée à la mauvaise histoire du communisme, avec l'annexion des territoires des pays de l'Europe de l'Est dès la fin de la seconde guerre mondiale. Le rideau de fer instauré par l'ex Union Soviétique n'a pas fait l'objet de critiques particulières du journal de Monsieur TURPIN. Le Parti communiste Français a toujours été un ardent défenseur de ce régime honni ; dont la période stalinienne hante encore bien des mémoires. Mais solidarité communiste oblige.

L'hémiplogique journaliste TURPIN semble ignorer les milliers d'assassinats que le FLN a commis, pendant près de huit années en Algérie et aussi en France. Certes il aura un trémolo pour éventuellement rétorquer qu'il s'agissait d'une guerre de libération et qu'à ce titre, peut-être tout est permis... Même leur grande médiocrité liée à notre "accueil" en 1962.

Oui, bien sûr, tout assassinat doit être mis en exergue ; y compris ceux à l'encontre de nos compatriotes. La mutation de quelques hussards noirs de la République qui ont éveillé des consciences, mais aussi contre-nous, ne doit pas être occultée. Les **enseignants** détachés aux "Centre Sociaux" comme Messieurs AIMARD Robert, BASSET Marcel, FERAOUN Mouloud, HAMOUTENE Ali, MARCHAND Max, OULED AODIA Salah furent abattus à EL BIAR, le 15 mars 1962, par l'OAS... comme il est aussi nécessaire de ne pas oublier d'autres meurtres, notamment ces **89 enseignants** pour le moment recensés, que nos ennemis d'hier n'ont pas épargnés et que peu évoquent malheureusement.



Ce cliché exceptionnel, pris par Janine MONNEROT quelques jours avant le 1^{er} novembre 1954, montre **Guy** (à gauche à l'arrière-plan) en compagnie de ses élèves à TIFFELFEL (Archives Jean-Pierre GAILDRAUD).

ADDED Jacques (1956) – ALCARAZ Lydie (1957) - ARCAMONE Antoine (1958) – ALEMANY FERNANDEZ Danielle (1961) - BACRIE Robert (1959) - BARBERIS Bernard (1958) - BENECH Jean (1961) - BEYTOUT Jean-Pierre (1962) - BIRAC Bertrand (1958) - BON Pierre (1961) - BONAMY Gérard (1962) - BORDES Lucien (1962) - BOSSERT Charles (1962) - BRANON née MAILLET Ernestine (1962) - CANILLAC Gérard (1961) - CAYE Joël (1959) - CECCALDI Antoine (1959) - CHAROLLES + femme et bébé (1956) - CHILLAUD Claude (1962) - CHOUKROUN Akli (1960) - COURIOL Jean (1962) - COURVOISIER Guy (1962) - CURTIL Jean (1958) DAMPROBE (1960) - DEBRINCAT Paul (1958) - DJAFFER Mohamed (1962) - DUPUY Paul (1956) - EMOURGEON Jean-Pierre (1962) - FALZON Bernard (1962) - FIORE Gérard (1962) - Mme FLAMENT (1959) - FLAMENT André (1959) - FRAISSE René (1962) - GARCIA Marcel (1962) - GAUTIER Francis (1959) - GINESTE Daniel (1962) - GODARD Georges (1962) - GOMEZ Julien (1962) - GRACIA Charles (1962) - GRIMALT Jean Claude (1962) - GROUART DE TOCQUEVILLE Arnaud (1961) - HADDID Jacky (1957) – HUET Jacques (1960) - (Vve) HUGUES née BERTHON Renée (1962) – JOUGOUGNOUX (1955/1962) - LAMENDOUR Gilbert (1962) - LESCALIER Guy (1962) - LEVY Jean Louis (1962) - LEYRIT Jean Pierre (1958) - LLINARES Noël (1962) - LUCCHINI Antoine (1961) - LURATI Henri (1962) - MESQUIDA née GAUTRIEU Anne (1962) - MITTELBERGER Jean (1962) - MONNEROT Guy (1954) - MORAND France (1958) - NAUDON(T) Norbert (1956) - NEBUNU Michel (1962) - NICOLAÏ Jean-François (1956) - PALISSER Armand (1962) - PASQUALINI Marius (1962) - PERES Claude, Huguette (1962) - PEREZ Vincent (1956) - PIACENTILE Georges (1961) - Mme PICHELIN (1956) - PISSIS Henri (1962) - ROBERT Marie-Thérèse, avec ses 2 enfants de 3 et 5 ans (1962) - ROUSSEAU Jean-Claude (1962) - RUBIO Antoine (1962) - RUBIO José (1962) - SCHNEIDER Nelly (1958) – SEMBACH Marc (1962) - Mme SENU (1960) - SICSIC née COHEN Colette (1962) - SICSIC Jacques (1962) - SINTES René (1962) - SINTES Roger (1962) - SIROUR (1956) – TORDO Gérard (1960) - TOUBAL Mahieddine (1962) - TOUX Pierre (1958) - TREVEDY Jacques (1959) - ULPAT Marcel (1962) - URIOT née GRUCKER Germaine (1962) - VAISSADE (1961) – VALLE Antoinette (1959) VIALA Marius (1962) - WACHS André (1960) –WOLF Henri (1962) -

Ces personnes avaient également un stylo (et quelquefois une règle...). Sans oublier les médecins, infirmiers, pompiers, aide-soignants, employés, ingénieurs, géomètres, architectes, notaires, curés, etc... Tous ces professionnels, qui paraît-il, présentaient un danger puisqu'ils furent aussi suppliciés.

« Une nation ne doit pas oublier les raisons qu'elle peut avoir de s'estimer elle-même. Il est dangereux de lui demander de s'avouer seule coupable et de la vouer à une pénitence perpétuelle ... » (Albert Camus)

Jean-Claude ROSSO

NB : Remerciements à Monsieur Henri DELIESSCHE pour sa contribution appréciée.

5/ L'Algérie importe désormais des pastèques, des dattes et même du couscous.

Source : <http://www.algerie-focus.com/blog/2015/01/lalgerie-importe-desormais-des-pastèques-des-dattes-et-meme-du-couscous/>

17 millions de dollars. C'est la somme de devises que l'Algérie a dépensé en 2014 pour importer des oranges. 20 millions de dollars. C'est la somme de devises que l'Algérie a dépensé en 2014 pour importer des abats congelés. Mais l'Algérie ne s'est pas arrêtée là ! En 2014, elle a même importé des dattes et du couscous. Qui l'eût cru
Le même rapport du CNIS, que nous avons pu consulter, révèle que nous avons dépensé pas moins de 120 millions de dollars pour importer des pastèques, melons, citrons et raisins. Une somme colossale alors que notre pays dispose de plusieurs millions d'hectares de terres agricoles capables de produire ces fruits et légumes. Des terres agricoles qui ont même le potentiel d'exporter leurs récoltes à l'étranger. Malheureusement, ce potentiel est entièrement inexploité. Et pendant

ce temps-là, notre pays a importé en 2014 plus de 6 milliards de dollars de produits alimentaires et agricoles. Un véritable gouffre budgétaire.

6/ ALGERIE : «Le champ du national continue à se segmenter»

Plus de cinquante ans après l'indépendance, les Algériens se cherchent toujours. Les jeunes, quant à eux, sont carrément désorientés.

La question de l'identité risque d'être encore problématique en Algérie pour de longues années. Plus de cinquante ans après l'indépendance, les Algériens se cherchent toujours. Les jeunes, quant à eux, sont carrément désorientés. C'est ce que pensent les participants à la conférence sur l'identité organisée, hier à Alger, par l'Institut national d'étude et de stratégie globale (INESG) qui vient ainsi d'inaugurer son cycle de conférences-débats sur des questions de société.

Animée par la sociologue Fatma Oussedik, cette première conférence a été l'occasion de rappeler à la communauté nationale la complexité de la crise identitaire algérienne. En effet, démarrant sa réflexion des textes fondateurs de la nation algérienne, en l'occurrence les Chartes nationales et le code de la nationalité qui ont délimité le champ de l'identité algérienne, la sociologue fait un constat amer de la situation.

Une situation jalonnée par l'émergence de conflits communautaires qui risquent d'affaiblir davantage l'«unité identitaire» recherchée depuis l'indépendance. «A présent, des affirmations identitaires s'affrontent. Dans ces luttes, on pourrait craindre que la communauté nationale ne se fracture. On a l'impression qu'elle est en passe de devenir un champ de bataille», note-t-elle d'emblée. Evoquant «l'agitation que suscite la question identitaire en Algérie» et qui continue encore d'«habiter», d'«interroger» et de «traquer» l'individu algérien, la sociologue revient longuement sur les raisons ayant conduit à cette situation, héritée de la période coloniale et qui s'est exacerbée avec l'avènement de l'indépendance et la domination politique d'une identité sur la totalité de la référence identitaire nationale...

Cliquez SVP sur ce lien pour la suite : http://www.elwatan.com/actualite/le-champ-du-national-continue-a-se-segmenter-20-01-2015-285492_109.php

7/ Kamel Daoud : ce qui me fait peur

L'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud, menacé de mort par des salafistes en Algérie, redoute que "la mécanique du 11/9" ne conduise à des ruptures irréparables. Entretien.

Extrait :

« Ces délinquants sont nés en France et ont grandi en France. Mais le jour où ils ont tué, ils l'ont fait au nom de l'islam. Si l'on opte pour la biographie, c'est un problème franco-français; mais de mon point de vue, ça ne l'est pas. L'échec de «l'enfantement » en France, cette incapacité à créer un sentiment d'appartenance, explique des liens défectueux mais n'explique pas le meurtre »



Cliquez SVP sur ce lien : <http://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20150117.OBS0182/kamel-daoud-ce-qui-me-fait-peur.html>

8/ Islam radical - André Gerin : "Les gouvernements successifs ont renoncé à combattre le mal"

L'ancien député-maire de Vénissieux est à l'origine de la loi proscrivant le voile intégral dans les lieux publics. Il déplore 30 ans d'inaction.



Le Point.fr : Vous dénoncez depuis des années ceux que vous appelez "les talibans français". Qu'entendez-vous par là ?

André GERIN: J'ai eu deux électrochocs. Le premier en 2002 quand je me suis retrouvé avec deux gamins de Vénissieux enfermés à Guantánamo. C'étaient des jeunes intégrés qui ne posaient pas de problèmes. Ils étaient du même quartier. J'ai cherché à savoir qui pourrissait la tête de nos gamins et s'il y avait des têtes de réseau. Le second électrochoc, c'est 2005 et ses trois semaines d'émeutes. Je me suis demandé ce qui s'était passé entre le transformateur électrique et, huit jours après, la grenade à proximité de la mosquée. La situation a changé de nature. Il y a eu huit cents communes concernées avec, en ligne de mire, les lieux de la République, les écoles, etc. À côté de ces deux déclencheurs, j'ai eu aussi des échos de la part des enseignants, dans les collèges, qui me décrivaient des ados qui se lèvent pour contester les cours de bio, de sciences naturelles, d'histoire, etc.

C'est pour cette raison que vous êtes parti en guerre contre le port du voile intégral en 2009 ?

J'ai toujours dit que, pour moi, le voile intégral était la partie émergée de l'iceberg. À la base, je voulais une enquête sur la question du voile intégral dans l'espace public, le problème que cela posait chez les musulmans, les conflits dans les services sociaux, à l'état civil, dans les hôpitaux. Je voulais aussi pointer du doigt les problèmes que rencontraient les jeunes filles dans certains territoires de la région parisienne et ailleurs. Pour être dispensées de sport au collège, elles se présentaient avec des certificats de complaisance. Il était impossible pour des jeunes filles d'aller au planning familial de leur quartier.

Vous avez l'impression d'être seul à gauche sur ces sujets ces dernières années ?

Politiquement, oui, mais, en réalité, pendant ces six mois de mission sur le voile, j'ai reçu quelque cinquante mille messages, dont seulement 5 % qui m'insultent, et le reste, surtout des femmes, qui me soutiennent. Quand j'ai remis mon rapport à l'Assemblée, il y avait une trentaine de télévisions étrangères, j'ai fait plus de deux cents interviews, du Japon au Pakistan, en passant par l'Angleterre, le Canada. C'était un sujet géopolitique. Pourtant, le problème n'a jamais été pris au sérieux du point de vue politique, je le regrette. Ensuite, on est passé à autre chose, comme on le fait depuis trente ans.

Pour quelles raisons ?

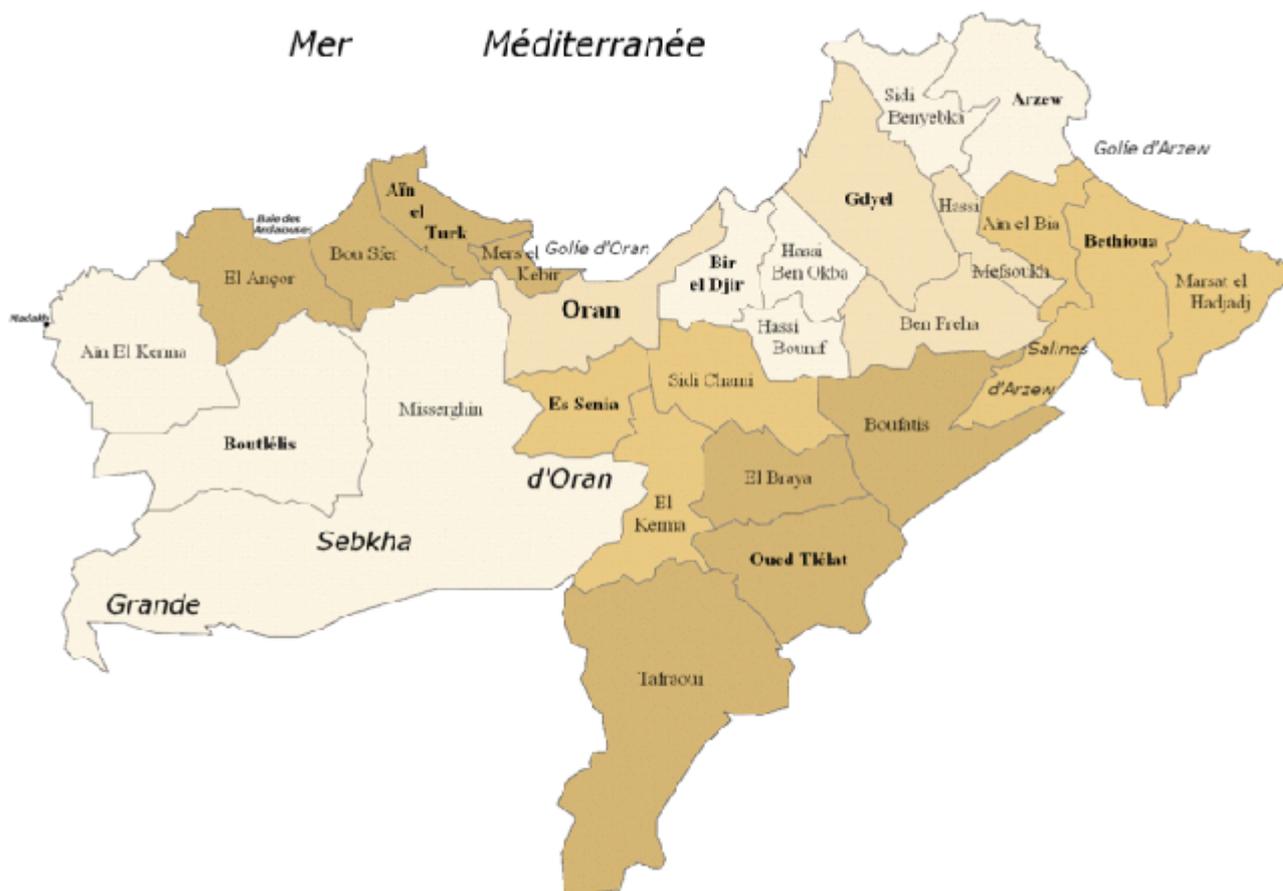
Parce qu'il y a une sorte de paralysie par rapport au Front national. Il y a des sujets tabous. Aussi à cause de l'angélisme de la gauche, qui continue, du côté du PC, de Mélenchon, du PS. J'ai quand même l'impression que Manuel Valls a compris : il fait exactement ce que j'ai dit. Mais on va voir la suite. Il va maintenant y avoir débat au PS sur ces questions, c'est obligatoire.

Où ces attentats islamistes prennent-ils racine, selon vous ?...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : http://www.lepoint.fr/societe/islam-radical-andre-gerin-les-gouvernements-successifs-ont-renonce-a-combattre-le-mal-20-01-2015-1898144_23.php

EPILOGUE EL BRAYA

Année 2009 = 6.292 habitants



Le système de viabilisation d'Oran est dépassé

<http://www.lematindz.net/news/7105-le-systeme-de-viabilisation-doran-est-depasse.html>

Après les dégâts causés par les inondations, le réseau de viabilisation de cette ville a montré ses limites, causant de nombreux dégâts.

Les dernières précipitations qui se sont abattues sur la ville d'El Bahia ont mis à nu les carences et ont rappelé à l'opinion publique oranaise les défaillances des programmes financés par l'Etat à coup de dizaines de milliards. La tension sociale née avec les inondations et les conséquences qui en ont résulté, notamment dans la commune de Sidi Chahmi, pour ne citer que celle-ci, viennent rappeler ce fameux programme annoncé à l'époque de l'ancien wali d'Oran. L'étude d'un projet grandiose, censé protéger les communes de Oued Tlalat, Sidi Chahmi, Gdyl, Es Sénia, Aïn El Turk, Hassi Ameur, El Ançor, **El Braya**..., avait été lancée vers la fin de 2006, pour ensuite connaître certaines complications. Le dispositif prévoyait la réalisation de 4 digues d'une capacité de stockage de 700 000 mètres cubes d'eau, censées servir à l'irrigation des terres agricoles à Sidi Chahmi, la réalisation d'une galerie d'assainissement et d'une conduite de refoulement des eaux usées dans la localité de Sidi Maârouf, près de Sidi Chahmi. Une enveloppe financière de 9 millions de dinars avait été dégagée par l'Assemblée populaire communale pour la réalisation de ce projet de protection de la commune de Sidi Chahmi des risques d'inondations.



Les inondations menacent plusieurs localités d'Oran.

En 2008, l'enveloppe financière est passée à plus de 1,5 milliard de dinars débloquée par la Direction de l'hydraulique. Le projet consiste à créer des digues et des retenues collinaires pour éviter aux communes citées de connaître les scénarios passés des inondations de localités entières. Seulement depuis cette date, le projet semble traîner de long en large, malgré les déclarations complaisantes des responsables successifs quant au taux d'avancement des travaux de réalisation.

Vers la fin de l'année 2009, les responsables du secteur de l'hydraulique avaient annoncé un taux de réalisation de plus de 70% du fameux plan de protection des villes contre les inondations. Aujourd'hui, avec les nouvelles pluies qui se sont abattues sur la wilaya et les inondations qu'ont dû vivre des centaines de familles, les citoyens sont en droit de se poser des questions au sujet du suivi, des inspections et du taux réel d'avancement de ce projet important pour les localités.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO